

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200057-20251216-2025-108-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/12/2025

Publication : 16/12/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



PROJET d'ETABLISSEMENT 2026-2031

**CONSERVATOIRE A
RAYONNEMENT COMMUNAL
FRANCOIS MAZOYER
D'ANDREZIEUX-BOUTHEON**



**LE
KIOS
QUE**  **CONSERVATOIRE
À RAYONNEMENT
COMMUNAL
F. MAZOYER**



**LE
KIOS
QUE**  **CONSERVATOIRE
À RAYONNEMENT
COMMUNAL
F. MAZOYER**



François DRIOL
Maire d'Andrézieux-Bouthéon
Vice-Président de Saint-Etienne Métropole



Hélène FABRE
Adjointe au Maire
Culture, patrimoine et tourisme

Avant-propos

Le projet d'établissement du Conservatoire décline la politique culturelle de la Ville d'Andrézieux-Bouthéon et s'inscrit dans les orientations nationales portées par le Ministère de la Culture : Charte de l'enseignement artistique spécialisé, différents schémas d'orientation pédagogique et décrets de classement.

Il définit les priorités et les objectifs pour les six années à venir.

Élaboré en concertation avec l'ensemble des professeurs, ce projet a permis à chacun et chacune d'exprimer ses idées, de partager son expertise et d'affirmer des valeurs humaines, artistiques et pédagogiques communes. Pour tous les membres de l'équipe du Conservatoire, la priorité demeure la qualité de la formation et de l'accompagnement proposés à chaque élève, et plus largement à l'ensemble des publics accueillis.

Le Conseil d'établissement, les élus municipaux ainsi que l'équipe administrative ont également contribué à cette réflexion. Fruit d'une année de concertation et d'échanges, ce projet se veut en adéquation avec les enjeux actuels de l'établissement, dans un contexte culturel et social en constante évolution, tout en intégrant les contraintes économiques.

Son ambition finale est de faire rayonner la culture et les enseignements artistiques sur le territoire.

Délibération N°



SOMMAIRE

I. INTRODUCTION	3
1-1 Description du contexte socio-économique et culturel	3
1-2 Le conservatoire François Mazoyer	4
1-3 Rappel des missions générales de l'établissement	5
1-3.1 Missions pédagogiques : diversification des spécialités et disciplines	5
1-3.2 Missions culturelles et territoriales : relations avec la vie artistique locale	6
1-3.3 Partenariat avec les établissements relevant de l'Education Nationale : rôle dans l'E.A.C.	7
1-4 Orientations particulières et évolutions à court, moyen et long terme	7
1-4.1 Mise en place de partenariats avec les établissements culturels de la ville	7
1-4.2 Développement de certaines disciplines	8
1-4.3 Des moteurs pédagogiques et des valeurs communes à toute l'équipe	10
II PRESENTATION ET ANALYSE DE L'EXISTANT	12
2-1 Etat des lieux	12
2-1.1 Les publics et leur évolution récente	12
2-1.2 Les activités pédagogiques et leur évolution :	13
2-1.3 Les pratiques artistiques enseignées ou accompagnées, leur évolution actuelle.	14
2-1.4 Les activités de diffusion	17
2-1.5 Les ressources propres	18
2-1.6 Les locaux et le matériel	19
2-2 Les personnels : encadrement, enseignement, administratif, autres fonctions	20
2-2.1 Les usagers	21
2-2.2 Autres partenaires	21
2-2.3 Réseaux locaux, régionaux, participant de la dynamique du C.R.C.	21
2-3 Diagnostic	22
III. PERSPECTIVES	23
3-1 Les outils structurants	23
3-1.1 S'impliquer dans les enjeux de transition écologique :	23
3-1.2 Partenariats à créer, modifier, supprimer	24
3-1.3 Un environnement numérique de travail	24
3-2 Actions et stratégies de mises en œuvre et d'évaluation	24
IV CONCLUSION	25
ANNEXE 1 – TARIFS DU CONSERVATOIRE ANNEE 2025-2026	26
ANNEXE 2 – RESEAU DES CONSERVATOIRES DE LA LOIRE	28
SIGLES	29



I. Introduction

1-1 Description du contexte socio-économique et culturel

Située au sud du Forez, à une dizaine de kilomètres de Saint-Etienne, la Ville d'Andrézieux-Bouthéon est née de la fusion, en 1965, d'Andrézieux et de Bouthéon. Ville à taille humaine de **plus de 10.000 habitants**, elle s'attache à préserver la qualité de son cadre de vie et son dynamisme économique qui font d'elle l'une des communes les plus attractives de la Loire.



UN POSITIONNEMENT STRATEGIQUE

Bénéficiant d'un excellent **maillage ferroviaire, routier et autoroutier**, mais aussi d'un **aéroport**, le territoire est facilement accessible et très bien desservi par les réseaux de transport.

Le positionnement de la commune permet de créer un lien entre le territoire stéphanois et la plaine du Forez. Andrézieux-Bouthéon est ainsi située au carrefour de 3 intercommunalités : Saint-Etienne Métropole (dont elle fait partie), Loire Forez Agglomération et Forez Est.

UNE VILLE ECONOMIQUEMENT DYNAMIQUE

Son **dynamisme économique** est reconnu, lié à la présence de nombreuses zones industrielles, avec **plus de 750 entreprises parmi lesquelles plusieurs leaders mondiaux**, de centaines de PME locales et de 180 commerces de proximité. Maintenir ce dynamisme économique, qui permet de garantir à ses habitants un vivier d'emplois riche et diversifié, est une priorité majeure pour la Ville d'Andrézieux-Bouthéon.

12 500
emplois

9
parcs d'activités

750 entreprises dont
des leaders mondiaux

UNE VILLE ATTRACTIVE

L'attractivité de la commune ne se limite pas au seul champ économique. Avec ses événements (Course et saveurs d'automne, Couleur Nature, Festiv'été, Décembre magique...) et ses équipements haut de gamme, Andrézieux-Bouthéon rayonne bien au-delà de son territoire.

Au quotidien, elle offre l'ensemble des services et des infrastructures indispensables pour une vie agréable tels qu'un **théâtre**, un **conservatoire** et une **médiathèque** pour le seul champ culturel, sans oublier le **Château de Bouthéon**, site touristique majeur du département, et véritable pépite patrimoniale de la ville. Le site naturel des bords de Loire, très apprécié des promeneurs et des sportifs, est l'autre joyau de la commune.

Andrézieux-Bouthéon est une **ville passionnément sportive** : son niveau élevé d'équipements, la diversité de ses clubs dont plusieurs de haut-niveau engagés en championnat national, l'accueil de nombreuses manifestations d'envergure nationale ou internationale en font une ville sportive de référence qui lui vaut le label de « ville active et sportive » (trois lauriers).

Ambitieuse autant que solidaire, Andrézieux-Bouthéon concilie harmonieusement la préservation du patrimoine et celle de l'environnement, au bénéfice de ses habitants.



1-2 Le conservatoire François Mazoyer

Le conservatoire d'Andrézieux-Bouthéon a été créé en 1983 et est agréé par le ministère de la culture depuis 1986.

Depuis 2016, le conservatoire François Mazoyer est installé au sein du Pôle culturel « Le Kiosque » qu'il partage avec la médiathèque municipale, équipement culturel phare qui dispose également d'un auditorium de 160 places.



La politique culturelle de la ville d'Andrézieux-Bouthéon affiche une volonté forte de rendre la culture accessible au plus grand nombre en dotant sa ville d'outils au service de l'épanouissement personnel et du vivre ensemble, permettant la découverte, la formation, la transmission des savoirs et de la créativité, tout en faisant le choix d'une politique tarifaire très accessible (prise en compte du coefficient familial, chèques activités jeune municipaux, etc.). Cette politique est pensée en direction de chacun : des jeunes, des adultes et des publics isolés, empêchés ou précaires par un accès facilité aux actions culturelles mises en place sur le territoire. Sont prises en compte les inégalités sociales et territoriales en matière d'accès à la culture, et il y a la volonté de rompre les barrières qu'elles soient financières, géographiques ou psychologiques.

Ainsi, des milliers de personnes ont déjà pu bénéficier d'actions culturelles menées dans ces trois équipements. Ce pôle est implanté dans le quartier de la ville, voisin du quartier de *La Chapelle* classé « Prioritaire de la politique de la Ville ». Cette proximité facilite les actions menées afin de réduire les inégalités sociales d'accès aux pratiques culturelles, lors des actions de sensibilisation et d'élargissement des publics.

Le conservatoire s'inscrit dans le Schéma Départemental de Développement des Enseignements Artistiques de la Loire (SDDEA) et adhère, ainsi que la collectivité, au Réseau d'Enseignement Artistique de la Loire (REAL). Le Conservatoire à Rayonnement Communal (C.R.C.) d'Andrézieux-Bouthéon est un établissement relais d'arrondissement pour le département de la Loire. Il est également centre d'examen départemental.

Il œuvre en partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement Régional (C.R.R.) de Saint Etienne pour les enseignements de la danse, de son département « Musiques Actuelles » et pour sa réflexion permanente sur l'enseignement de la formation musicale (Comité de pilotage, jury d'examens, professeur en commun).



1-3 Rappel des missions générales de l'établissement

En référence au nouveau SNOP, aux axes principaux de la Charte de l'enseignement artistique spécialisé et des décrets et arrêtés de classement.

Espaces d'ouverture et d'épanouissement, le conservatoire François Mazoyer contribue à la socialisation par l'art. Il valorise la **transversalité** et crée les conditions de véritables **échanges entre les spécialités et les disciplines** ainsi que de la mise en perspective des esthétiques. Il est acteur à part entière de la cité, impliqué dans les politiques publiques culturelles de la ville d'Andrézieux-Bouthéon et du département de la Loire. Le conservatoire assoit sa politique éducative en lien avec le schéma national d'orientation pédagogique (SNOP).

La mise en œuvre des projets autour de l'élargissement des publics, de l'éducation artistique et culturelle, ou de la diffusion, est assurée par l'implication et la coordination de toute l'équipe. Le conservatoire noue des **partenariats avec les différents acteurs sociaux du territoire**, mettant en rapport l'art et son enseignement avec la vie dans toutes ses dimensions : crèches, maison de retraite, foyers d'accueil ... Il favorise le **croisement des publics**, la consolidation des liens intergénérationnels et la cohésion sociale.

1-3.1 Missions pédagogiques : diversification des spécialités et disciplines

Musique

Les pratiques collectives :

- Collectifs musique actuelle
- Combos jazz
- Ensembles par classe d'instrument
- Musique de chambre
- Orchestre « Tutti »
- Chorale de cycle 1
- Chorale de cycle 2
- Ensemble vocal musique actuelle

La formation musicale :

- Cycle Éveil : Découverte (5 ans) – Probatoire (7 ans)
- Cycle 1 : entre 3 et 5 ans
- Cycle 2 : entre 4 et 5 ans
- Cycle continué : élèves ne souhaitant pas s'inscrire en cycle 3 au CRR de Saint-Etienne
- Formation musicale « Adultes » (2 niveaux)

Les disciplines instrumentales et vocales :

- Accordéon
- Batterie
- Chant musique actuelle
- Flûte traversière
- Guitare acoustique
- Guitare électrique
- Guitare basse
- Musique Assistée par Ordinateur
- Percussions
- Piano
- Piano jazz
- Saxophone
- Trompette
- Violon
- Violoncelle
- Cor
- Tuba

Les ateliers :

- Jazzeries
- Atelier création
- Ateliers rythmiques



Danse

- Esthétiques enseignées :
 - Danse classique
 - Danse modern ' jazz
 - Danse contemporaine
 - Handidanse
 - HIP HOP
- Formation musicale danse

Arts Plastiques

- Atelier Manga
- Techniques mixtes
- Dessin/BD, Graphisme
- Aquarelle



1-3.2 Missions culturelles et territoriales : relations avec la vie artistique locale

- **La pratique artistique en amateur** constitue la finalité de l'apprentissage pour la majorité des élèves. Tout au long de la formation, les enseignements apportent aux élèves les outils d'une autonomie leur permettant de développer leur pratique artistique au sein du conservatoire comme à l'extérieur, pendant et après leurs études.
- **Le conservatoire constitue également sur son aire territoriale un pôle ressource** pour les pratiques des amateurs sous toutes leurs formes, en termes de documentation, d'accueil de répétitions, de soutien logistique, etc. Il s'implique dans l'accompagnement artistique, pédagogique et technique des structures de son territoire qui portent cette pratique ou y contribuent. Il met à disposition des espaces de travail et d'expression adéquats à ces pratiques selon les spécialités concernées (salles de musique, auditorium, studio de danse).
- **Le Conservatoire est partenaire des structures artistiques professionnelles**, en particulier les organismes de création et de diffusion : les départements musiques actuelles et Jazz, du conservatoire, travaillent avec les artistes en résidence à La Fabrique (association) et les professeurs de danse, avec ceux en résidence au Théâtre du Parc. Ces rencontres favorisent le développement d'échanges et de collaborations. Plusieurs projets mêlant les enseignants et les élèves du conservatoire à des ensembles amateurs sont régulièrement menés : accompagnement de chorales, soutien d'harmonies, interventions musicales pour des troupes de théâtre amateur...
- **Le conservatoire participe à l'animation de la cité** : en assurant la musique du 11 novembre et du 8 mai et différentes commémorations, animation musicale et chorégraphique de la « Semaine Bleue départementale » à l'EHPAD, de la fête de la musique, animation d'événements organisés par le Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS).

Il propose également un concert des professeurs, donné chaque année au Théâtre du Parc, ainsi qu'un spectacle de danse, également produit au Théâtre du Parc.



Les différents Jumelages avec Neu-Isenburg (Allemagne), Soham (Grande-Bretagne), Maïa (Portugal) et Ciusi (Italie), sont l'occasion de rencontres musicales.

1-3.3 Partenariat avec les établissements relevant de l'Éducation Nationale : rôle dans l'E.A.C.

Le C.R.C. d'Andrézieux-Bouthéon a une mission d'éducation artistique et culturelle en collaboration avec l'Éducation nationale

- Les classes des écoles primaires de la ville qui le souhaitent, viennent au conservatoire pendant le temps scolaire, pour s'initier à la danse et à l'art chorégraphique avec les professeurs de danse du conservatoire. A raison d'une heure par classe et par semaine. Les séquences comprennent 11 séances et une restitution du projet devant les élèves de l'école et les parents d'élèves, la 12^{ème} semaine (à l'auditorium du Pôle culturel ou à l'école).
- Une journée complète est consacrée à l'accueil des élèves de 5 à 8 ans des 5 écoles primaires de la ville, afin de leur faire découvrir les enseignements du conservatoire. L'ensemble de l'équipe pédagogique présente les différentes disciplines.
- Le conservatoire accueille chaque année à l'auditorium, les épreuves de « l'option danse » au bac, du lycée François Mauriac (Andrézieux-Bouthéon) Élèves et professeurs du C.R.C. qui le souhaitent peuvent assister aux épreuves.
- Les professeurs de danse du conservatoire assurent des ateliers pour les lycéens de l'option danse au baccalauréat.
- Chaque année, les élèves du département musiques actuelles, un chœur constitué d'élèves de cycle 1 et un chœur d'adultes, participent à un projet ARCIS réunissant une école de musique du département, deux Collèges et des étudiants du MEEF/PE INSPE Saint-Etienne

1-4 Orientations particulières et évolutions à court, moyen et long terme

1-4.1 Mise en place de partenariats avec les établissements culturels de la ville

La médiathèque, présente « sous le même toit » que le conservatoire, au sein du Pôle culturel « *Le Kiosque* », accueille les élèves du conservatoire et leurs parents, avant, après et parfois entre les cours. Plusieurs collaborations ont vu le jour dès le début de notre cohabitation, et les projets ne cessent d'évoluer.

- Des ateliers menés par les professeurs d'Arts Plastiques du C.R.C. et les bibliothécaires de la médiathèque rassemblent des élèves du C.R.C. et des enfants venus de toute la ville.
- Des conférences ou conférence/concert sur un instrument, une esthétique, un compositeur... sont données au sein de la médiathèque ou à l'auditorium, par les professeurs du C.R.C..
- Des concerts pédagogiques sont donnés par les professeurs du CRC en lien avec une exposition, des partitions, livres, etc... présentés à la médiathèque.



Le Théâtre du Parc, scène régionale dont la programmation est pluridisciplinaire (théâtre-danse-musique). Elle est conventionnée au niveau national, mention « art et création » pour la danse et les arts du mouvement.

- Les instrumentistes profitent de master class et sont parfois intégrés à la programmation.
- Les danseurs rencontrent certains chorégraphes en résidence au Théâtre du Parc (Carolyn CARLSON en octobre 2019 !) et peuvent assister à des répétitions en fonction de leurs projets de classe.
- Les danseurs bénéficient gratuitement de stages organisés par « Danse en Loire », en partenariat avec le Théâtre du Parc.
- Développement du parcours de spectateur des élèves, notamment en facilitant l'accès à la programmation avec des tarifs préférentiels.
- Volonté de multiplier les Master Class musique et danse

La Fabrique, lieu de ressources partagées, qui accueille en résidence, chaque saison, plus d'une centaine d'artistes, toutes disciplines confondues, dans le champ du spectacle vivant et des arts visuels.

- Les collectifs musiques actuelles du C.R.C. assistent à des répétitions, des masters class avec les artistes en résidence et se produisent dans le cadre de la programmation du site.
- Les Combos jazz se produisent dans la programmation du site et profitent de rencontres avec d'autres formations du territoire.

1-4.2 Développement de certaines disciplines

Développement du département JAZZ :

Aujourd'hui : Les Combos s'adressent à des musiciens confirmés. Les élèves débutants sont dans des ateliers : les « Jazzeries »

A moyen terme :

- Création de Combos de tous niveaux. Intergénérationnels, ils seront ouverts aux débutants en jazz, à partir du niveau fin de premier cycle instrumental. L'objectif de ces ateliers est de pratiquer le jazz en groupe, sous tous ses aspects : répertoire (standards), improvisation, accompagnement, interaction entre les musiciens.
- Mise en place de la formation musicale « Jazz-musique actuelle ». L'objectif de ce cours sera de comprendre et d'entendre l'harmonie. Connaissance des accords, des gammes, des cadences. Connaissance des différents systèmes musicaux : tonal (harmonie fonctionnelle) modal, blues. Le but est de comprendre sur le plan harmonique les morceaux qui seront abordés en combo ou en collectif. Une partie du cours sera consacré au développement de l'oreille (intervalles / accord / écoute et relevé) une autre partie sera consacrée au rythme (surtout du relevé), le but étant d'être capable de relever un morceau.



A long terme :

- Développer le département jazz nécessite une augmentation du volume horaire afin d'ouvrir cette esthétique aux départements vent, percussions...avec le recrutement d'enseignants de la spécialité.
Il faudrait également différents niveaux de cours d'harmonie.

Développement du rayonnement de l'ensemble vocal musique actuelle :

Aujourd'hui :

- 23 personnes suivent cette pratique collective. L'ensemble se produit lors de la Fête de la musique.

A moyen terme :

- Volonté de développer cet ensemble en le programmant pour d'autres auditions, dans et hors les murs, en le faisant participer à des rencontres vocales organisées sur le territoire.

Développement du département danse :

Aujourd'hui :

- Le projet « Danse au conservatoire » en partenariat avec l'éducation nationale, a débuté avec 4 classes et concerne 14 classes cette année.
- La coopération avec le C.R.R. de Saint-Etienne permet la réalisation de projets artistiques communs et l'organisation de Scènes Ouvertes et de stages communs : Janvier 2026 : stage commun avec la Cie Soulmagnet en résidence au Théâtre du Parc.
- Elaboration cette année d'un projet autour de la danse Contemporaine qui réunira tous les élèves des écoles adhérentes au Schéma Départemental.

A moyen terme :

- Volonté d'étendre le projet « Danse au conservatoire » à toutes les écoles de la ville et l'élargir au Collège.
- Création de cours de formation musicale-danse proposés à tous les niveaux.

A long terme :

- Volonté de mettre en place des classes CHAD, qui répondraient à une demande dès la primaire d'une activité contribuant à l'acceptation de la mixité dès le plus jeune âge (problèmes rencontrés notamment avec les jeunes garçons des écoles du QPV), ainsi que l'apprentissage de nombreux fondamentaux sur le développement corporel, la mémoire, la concentration...La poursuite de ces apprentissages pourrait se faire au Collège avec la possibilité de prendre l'option danse au baccalauréat déjà existante), dans de bonnes conditions, une fois au Lycée.
- Volonté de développer la coopération avec le CRR de St Etienne avec la mise en place de cursus communs : mutualisation des compétences et moyens entre les 2 établissements. Avec la circulation de personnes-ressources détentrices de compétences spécifiques (atelier « notation », par exemple). La coopération ira de la co-construction de projets ponctuels ou pérennes jusqu'à la mutualisation de moyens.



1-4.3 Des moteurs pédagogiques et des valeurs communes à toute l'équipe

Le plan de formation : outil indispensable à l'accompagnement et la mise en œuvre du projet d'établissement. Il s'opère sous plusieurs formes :

- Les temps collectifs de réflexion et de partage : réunion plénière de rentrée et de fin d'année, réunions du conseil pédagogique.
- Les formations obligatoires et réglementaires : un suivi des formations des enseignants et du personnel administratif est réalisé par le service ressources humaines de la ville.
- Les formations d'équipe sur un sujet porté par le projet d'établissement : après la formation sur « La transversalité », l'équipe a suivi une formation de sensibilisation aux élèves porteurs de handicap.

Il s'appuie sur des ressources et des porteurs de plans de formation :

- Du CNFPT (Centre National de la Fonction Publique)
- Du Département
- Des organismes privés

La transversalité : est au centre des réflexions pédagogiques et artistiques de l'équipe. Elle reste l'un des objectifs prioritaires d'évolution de l'établissement.

Le conservatoire est ouvert aux différents courants artistiques, et attentif aux pratiques émergentes. Il crée les conditions de véritables échanges entre les spécialités et les disciplines ainsi que de la mise en perspective des esthétiques.

L'organisation de la formation autour d'ateliers communs et de temps partagés entre élèves de classes ou de départements différents, a pour premier objectif de favoriser le décroisement des parcours. Ces ateliers croisent plusieurs spécialités, par exemple danse et musique pour la préparation du spectacle de fin d'année. Le principe de transversalité est mis en pratique dès les phases d'éveil et d'initiation et, durant l'ensemble du cursus, aussi bien en danse, musique, qu'arts plastiques.

Aujourd'hui :

- Les élèves du parcours Éveil-art plastique contribuent à la confection de décors, masques, etc. pour les auditions des élèves Éveil-Danse et Éveil-musique. Chaque trimestre, les rôles s'échangent.
- Les élèves musiciens accompagnent les élèves danseurs lors des auditions. : 2025, création de la musique du spectacle de danse contemporaine, par la classe de M.A.O., les classes de piano jouent les musiques de certaines pièces classiques lors de Scènes ouvertes.



La mixité : sous ses différents aspects, la mixité demeure un enjeu capital au regard de notre mission de service public.

➤ **Sociale :**

Aujourd'hui :

Politique tarifaire indexée aux revenus des familles, actions de sensibilisation à la rencontre des populations, aussi bien en termes de diffusion (gratuité des spectacles, manifestations au sein du QPV), que d'interventions dans le milieu scolaire.

A moyen terme :

Création d'une association de parents d'élèves qui souhaite mettre en place un système de bourses aux tenues de danse, aux livres, etc... pour aider les familles qui rencontrent des difficultés économiques, à accéder à l'enseignement artistique.

➤ **Intergénérationnelle :**

Accueil des très jeunes mais également des seniors. Cette mixité est vécue au travers de projets mêlant tous les publics.

➤ **De genre :**

Difficulté notamment à garder les garçons au-delà du cycle Éveil en danse. Mettre en place des actions qui participent à faire évoluer le regard que l'on porte sur cette pratique artistique (travail amorcé avec le service communication de la ville).

Le conservatoire prête une attention particulière aux œuvres créées par des femmes : thème d'auditions, projet « A la manière de... » pour la danse, avec l'étude de femmes chorégraphes, projet avec le service Politique de la ville à l'occasion de la « Semaine de l'égalité ».

➤ **Accueil des publics en situation de handicap :**

Dans le cadre de ses différentes activités, le Conservatoire doit être un lieu pouvant accueillir de façon universelle tous les publics. Cet accueil nécessite la mise en œuvre de protocoles particuliers tenant compte des spécificités de chacun-e.

Aujourd'hui :

Les locaux du conservatoire sont accessibles à tous.

- Un tarif réduit est accordé aux élèves porteurs de handicap.
Une référente handicap fait partie de l'équipe du conservatoire. Elle a mis en place un processus d'accueil pour les élèves en situation de handicap qui le souhaitent.
- Le temps de cours est adapté aux besoins de l'élève.
- Un chien (Handichien) accompagne son jeune maître pour ses activités et accueille tous les élèves du parcours Eveil le mercredi.
Un cours HANDIDANSE a vu le jour il y a 3 ans. Les élèves participent aux projets, auditions, spectacles du C.R.C.

A moyen terme :

- Mener des actions ponctuelles partagées avec des partenaires ou des structures spécialisées. : projet avec l'IME de Veauche (commune voisine) en 2026
- Faire évoluer l'accessibilité du bâtiment : « push » pour ouverture automatique
- Formalisation d'un contrat de parcours (délimité dans le temps avec des objectifs et des moyens) : en réflexion



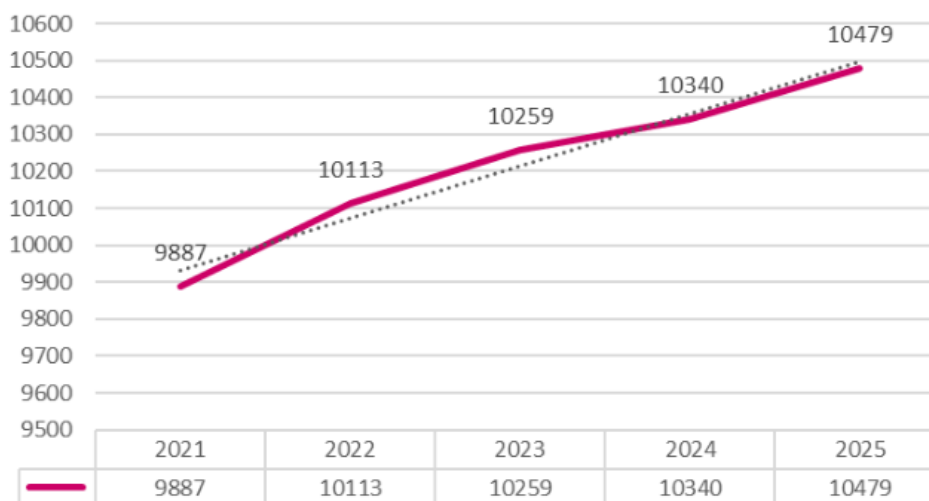
II Présentation et analyse de l'existant

2-1 Etat des lieux

Le C.R.C. compte actuellement 490 inscriptions réparties en musique, danse et arts plastiques.

2-1.1 Les publics et leur évolution récente :

POPULATION GLOBALE ANDREZIEUX BOUTHEON

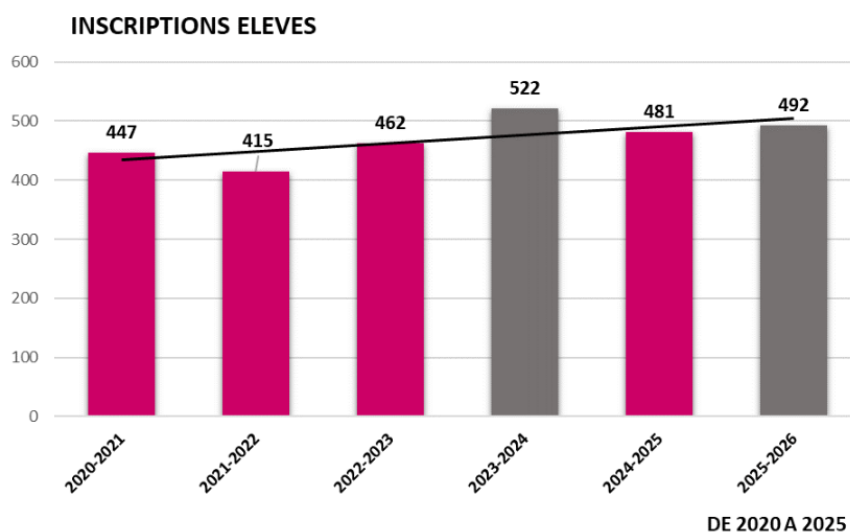


Evolution du nombre d'élèves scolarisés sur la commune de 2020 à 2025 :

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
NBRE ELEVES	1087	1072	1076	1043	1051	1031
NBRE CLASSES	43	43	43	43	43	43
MOYENNE ELEVES/CLASSE	25,3	24,9	25,0	24,3	24,4	24,0



Evolution du nombre d'inscrits au C.R.C. de 2020 à 2025



Au-delà de ce nombre d'élèves inscrits au Conservatoire, pour mesurer l'action du conservatoire sur la population il faut prendre en compte le public des interventions en milieu scolaire (E.A.C.), au Lycée, via les projets départementaux.

Ce sont ainsi plus de 600 enfants, ados, adultes qui bénéficient des actions du conservatoire chaque année, en plus de ses usagers.

2-1.2 Les activités pédagogiques et leur évolution :

- Lieu d'innovation pédagogique, la **pratique d'ensemble** est proposée dès le 1^{er} cycle d'apprentissage. Favoriser le collectif développe le sensible, multiplie les objets cognitifs et fait concevoir la pratique artistique comme un échange et une interaction. Ce contexte d'apprentissage va rester un principe central dans le fonctionnement pédagogique de l'établissement.
- La **création** est au cœur de chaque cursus. Toutes les esthétiques sont enseignées. A l'avenir, l'équipe souhaite proposer la mise en place de formes qui dépassent l'approche disciplinaire : comédie musicale par exemple.
- La **proximité avec le C.R.R.** de Saint Etienne est notamment l'opportunité de projets communs et de diffusions communes, entre les départements « musique actuelle » des 2 établissements (professeur en commun) et des « Scènes ouvertes » partagées pour les départements danse.
- Les **outils numériques** font partie des univers créatifs ou des pratiques des artistes du spectacle vivant. Dans le cadre des parcours proposés, ces outils sont un support à l'apprentissage : maîtrise de logiciels d'écriture, utilisation de padlets...
- L' d'Enseignement Artistique de la Loire permet aux élèves de participer gratuitement à des projets de dimension départementale tels : constitution d'un orchestre symphonique, festival de guitare « Guitare Vallée », festival de violoncelle



« Celli en Loire », festival de flûte traversière « Flûtes en Loire », ou encore « Piano en Loire », stages de danse, échange avec différentes formations Jazz du département...

2-1.3 Les pratiques artistiques enseignées ou accompagnées, leur évolution actuelle.

A /L'enseignement de la musique :

Parcours d'Éveil :

- **Découverte 5 ans 1h** : ateliers interdisciplinaires associant d'autres formes d'expression artistique : musique, danse et arts plastiques. Une audition publique vient clore chaque période d'apprentissage.
- **Découverte 6 ans 1h** : ateliers interdisciplinaires et découverte des enseignements du CRC. Une audition publique vient clore chaque période d'apprentissage.



Parcours études :

- **Probatoire 7ans 2h** : 1h de formation musicale et 1h de pratique instrumentale collective. Approches globales et inventives préparant au 1^{er} cycle, pratique collective qui facilite notamment un choix de pratique instrumentale ou vocale.
- A partir du cycle 1 (dès 8ans) le cursus des études comprend 3 disciplines obligatoires :
 - La formation musicale
 - Les cours d'instrument
 - Les cours d'ensemble

Selon le projet de l'élève :

L'élève peut établir sa progression à l'intérieur de chaque cycle suivant ses aptitudes et son rythme de travail :

- **Cycle 1 : constitue une période d'acquisition d'un socle de compétences et de culture artistique.**

3 à 5 ans, entre 3 et 5h dont 30 mn minimum à caractère individuel.

Pour les enfants de l'école primaire :

La pratique instrumentale est collective et s'adjoint peu à peu la pratique individuelle. Priorité aux démarches fondées sur l'oralité. En progressant dans le cycle, l'élève intègre, orienté par ses enseignants, un orchestre, un collectif ou un combo.

Évaluation continue, envoi d'un bulletin semestriel aux parents, dossier de l'élève.

Examen de 1^{er} cycle départemental qui donne accès au 2^{ème} cycle : épreuve écrite et orale pour la formation musicale, et, selon la spécialité : 1 morceau libre, 1 morceau imposé et 1 projet personnel.

Pour les adolescents ou les adultes :

Mêmes objectifs envisagés dans des dispositifs adaptés. Objectifs, démarches, durée du cycle et modalités d'évaluation continue spécifiques (F.M. adultes, orchestres adultes).



- **Cycle 2 : constitue une consolidation des bases.**

Il intervient après 3 à 5 ans de pratique et représente généralement une période charnière d'évolution et d'orientation des élèves ayant entre 11 à 15 ans.

Cette période suscite des interrogations sur les orientations de parcours en adéquation avec le projet et le potentiel des élèves. Il faut en tenir compte pour nous permettre de leur apporter des réponses structurelles au plus près de leur désir de pratique artistique.

Un travail de fond autour du référentiel des compétences attendues et du contenu pédagogique nourrit les travaux de réflexion du conseil pédagogique. Ce travail permet d'envisager des parcours différenciés :

Cursus diplômant :

Durée : de 3 à 5 ans, entre 4 et 7h par semaine dont 45mn minimum à caractère individuel.

Evaluation continue, envoi d'un bulletin semestriel aux parents, dossier de l'élève.

L'élève doit présenter les examens départementaux et valider au cours du cursus : la F.M., la pratique d'ensemble, la pratique d'orchestre et la création.

Cycle conclu par le Brevet d'Études Musicales : épreuve écrite et orale pour la formation musicale, 2 morceaux d'esthétiques différentes choisis dans une liste réservoir, 1 morceau imposé supplémentaire si l'élève souhaite intégrer le cycle 3 du C.R.R. de St Etienne.

Cycle 2 cursus personnalisé, non diplômant :

Parcours plus souple, en modules, selon le projet de l'élève.

Parcours personnalisé de formation faisant l'objet d'une évaluation spécifique. S'adresse aux personnes qui ne souhaitent pas suivre un cycle complet, à celles qui n'ont pas tous les acquis nécessaires pour le suivre ou qui souhaitent se perfectionner dans un domaine particulier.

Il concerne essentiellement des adolescents, jeunes adultes ou adultes.

A moyen terme :

Mise en place d'un parcours « F.M. Jazz et musiques actuelles cycle 2 » :

Travail de l'oreille, l'harmonie, connaissance des accords et des gammes. Matériel indispensable pour pouvoir évoluer dans ces esthétiques.

➤ **A l'issue du 2^{ème} cycle : parcours étude proposé par le C.R.R. de St Etienne**

- Un 3^{ème} cycle proposant un programme adapté au projet, aux capacités et disponibilités de l'élève, pouvant déboucher sur un certificat d'études musicales.
- Un cycle plus soutenu menant au diplôme national d'études de musique

A moyen terme :

Création d'un cycle 3 instrumental au sein du C.R.C.

Pour répondre à la demande d'élèves ayant validé leur cycle 2 alors qu'ils sont encore au Collège ou au Lycée, mais qui ne souhaitent pas aller au C.R.R. de St Etienne, le conseil pédagogique



travaille à l'élaboration d'un cycle 3 instrumental, en laissant ouvert la possibilité d'intégrer le C.R.R. si leur projet évolue dans ce sens.

Deux dominantes :

- 1/Une dominante : cours instrumental ou vocal
 - ✓ Monter 1 répertoire en solo et en musique de chambre : description de la démarche individuelle et collective, présentation du programme et bilan de l'année.
 - ✓ Temps de cours d'instrument par semaine : 1h
- 2/Deux modules au choix, à valider par an (1 par semestre) pendant le Cycle :
 - ✓ Pratique d'ensemble
 - ✓ Préparation à la direction d'orchestre, de chœur et d'ensemble instrumental
 - ✓ Invention, création, accompagnement de la danse
 - ✓ Jazz, oralité, improvisation, combo
 - ✓ M.A.O.
 - ✓ Culture musicale : histoire, analyse, érudition
 - ✓ Initiation à la production artistique sur notre territoire. Elaborer une plaquette, communication adaptée...

Approche d'un autre instrument.

Initiation à la pédagogie : au sein des cours de F.M. (1C1A)

B / L'enseignement de la danse :

Parcours d'Éveil et d'Initiation :

Objectif : éveil de la curiosité, de la créativité et de la sensibilité artistique de l'enfant en vue d'un choix de discipline

- **Découverte 5 ans 1h** : ateliers interdisciplinaires associant d'autres formes d'expression artistique : musique, danse et arts plastiques. Une audition publique vient clore chaque période d'apprentissage.
- **Découverte 6 ans 1h** : ateliers interdisciplinaires et découverte des enseignements du CRC. Une audition publique vient clore chaque période d'apprentissage.

Parcours études :

À 6-7 ans :

- **Initiation 1h** par semaine

À partir de 8 ans :

- **Cycle 1**, de 3 à 5 ans. 3 à 4h30 hebdomadaires

Objectif : Approfondissement de l'expression artistique de l'enfant.

Pratique des 3 esthétiques, 3 fois 1heure par semaine, en 1^{ère} et 2^{ème} année puis 3 fois 1h30 par semaine en 3^{ème} et 4^{ème} année.

En quatrième année : choix de 2 esthétiques pour l'examen de fin de cycle + une esthétique optionnelle.

Sont abordés : la culture chorégraphique, l'anatomie-physiologie du danseur.

Evaluation continue en cours et lors des auditions, envoi d'un bulletin semestriel aux parents, dossier de l'élève.



Examen de 1^{er} cycle qui donne accès au 2^{ème} cycle : exercice technique, variation imposée, variation libre et improvisation.

- **Cycle 2 à partir de 11 ans, 3 à 9h hebdomadaires**

Choix d'une ou plusieurs esthétiques, 2 heures par semaine pour chaque esthétique + 1h d'atelier
Sont approfondis : la culture chorégraphique, l'anatomie-physiologie du danseur.
Evaluation continue, envoi d'un bulletin semestriel aux parents, dossier de l'élève.

Aujourd'hui :

Des cours de formation musicale-danse complètent cette formation, mais ils ne sont pas proposés à tous les niveaux.

A moyen terme :

Nous souhaitons les mettre en place pour tous les niveaux. Nous souhaitons développer des ateliers : répertoire, improvisation, participation à l'écriture des chorégraphies pour le spectacle...tout ceci est, pour le moment, intégré aux cours techniques.
Développer des master classes avec le C.R.R. de St Etienne, avec des intervenants extérieurs...

A long terme :

Nous voulons mettre en place un cycle 2 complet en lien avec le C.R.R. de St Etienne. Création d'un poste de musicien-accompagnateur.

➤ **A l'issue du 2^{ème} cycle : parcours étude proposé par le C.R.R. de St Etienne**

- Un 3^{ème} cycle proposant un programme adapté au projet, aux capacités et disponibilités de l'élève, pouvant déboucher sur un certificat d'études chorégraphiques
- Un cycle plus soutenu menant au diplôme national d'études de danse

Le Hip Hop est une esthétique hors cursus :

Aujourd'hui :

Nous n'avons qu'un cours réunissant tous les élèves.

A moyen terme :

Nous souhaitons ouvrir un deuxième cours pour les élèves plus avancés et pour une meilleure répartition par âge.

2-1.4 Les activités de diffusion

Pôle de référence en matière d'enseignement artistique, le C.R.C. d'A.B. assure la diffusion des productions liées à ses activités pédagogiques, à Andrézieux-Bouthéon, et est partenaire des acteurs qui accompagnent la pratique en amateur et des structures artistiques professionnelles, en particulier les organismes de création et de diffusion. :

- à l'auditorium du Kiosque : nombreuses auditions, scènes ouvertes danse, conférences/concerts
- à la médiathèque du Kiosque : animations musicales, ateliers d'arts plastiques
- à l'EHPAD voisin : animations musicales, handidanse



- au Théâtre du Parc (scène régionale située dans la commune, conventionnée au niveau national, mention « art et création » pour la danse et les arts du mouvement) : concert des professeurs, spectacle de danse de fin d'année
- au Château de Bouthéon : animations musicales
- à La Fabrique : espace de création, d'accueil d'artistes du spectacle vivant et des arts visuels : résidences artistiques, projets de transmission et de diffusion, avec les classes de musiques actuelles et de jazz
- dans la ville (marché de Noël, fête de la musique, commémorations...)

Mais également dans différentes salles de spectacles du département :

- au FIL ou à la Comète, salles dédiées aux musiques actuelles à Saint Etienne
- au SOLAR, scène de Jazz de Saint Etienne
- à Charlieu pour le jazz
- salle Le Diapason à Roanne (Nord du Département)
- salle Jean Dasté à Rive de Gier (Sud du Département)
- à l'Escale, salle de plus de 500 places à Veauche (Centre du Département)

2-1.5 Les ressources propres (budget, locaux, matériel, fond documentaire, moyens d'information...)

	2024
Recettes droits d'inscription	136 266 €
Subventions Département	67 950 €
Subvention DRAC	néant
Masse salariale (réalisations)	601 013 €
Budget fonctionnement + recettes	671 385 €
Budget investissement (réalisations)	5 909 €
Budget recettes (uniquement fonctionnement)	208 010 €

- Le budget annuel 2024 du CRC représente 3.22 % du budget global des dépenses réelles de la collectivité pour les dépenses et 0,94 % du budget global des recettes réelles de la collectivité pour les recettes.
- La masse salariale représente 3,11% des réalisations globales réelles de la collectivité.
- Le montant de l'investissement représente 0,10 % des réalisations globales réelles de la collectivité.





2-1.6 Les locaux et le matériel

Le conservatoire jouit de locaux inaugurés en juin 2016 comprenant :

- 3 salles de F.M.
- 1 salle pour les musiques actuelles
- 1 salle pour les percussions
- 8 salles de cours d'instruments
- 1 salle de danse
- 2 vestiaires
- 2 bureaux pour l'administration
- 1 salle des professeurs

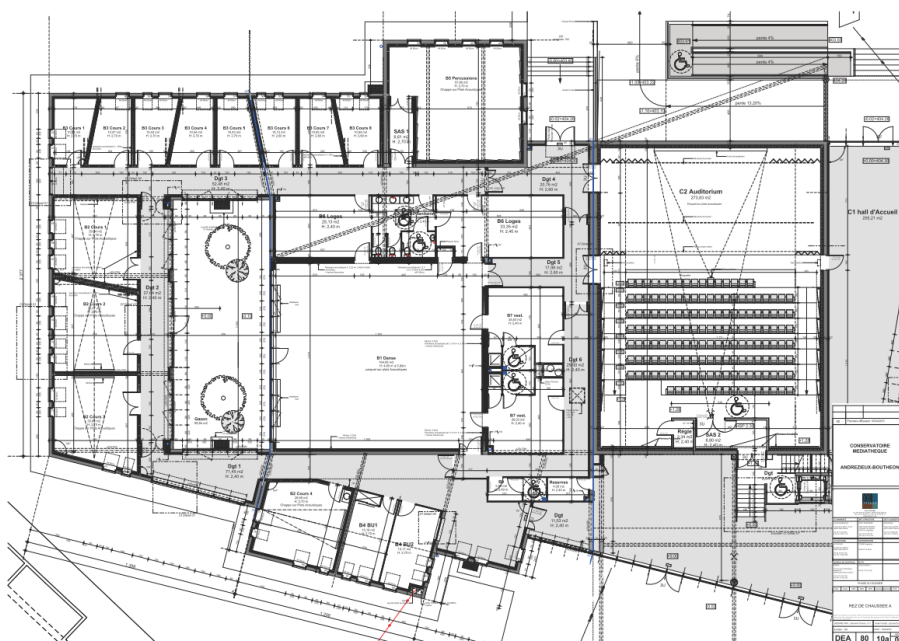
Il est au sein du Pôle Culturel Le Kiosque qui comprend également :

- 2 loges
- 1 auditorium 160 places avec parquet compatible avec l'activité danse et piano à queue
- 1 médiathèque

Le matériel :

- Chaque salle du conservatoire est équipée d'un ordinateur avec connexion internet, logiciels et matériel d'enregistrement.
- Toutes les salles sont équipées d'un ou deux pianos

Plan du Rez-de-chaussée du Kiosque partie Conservatoire et auditorium



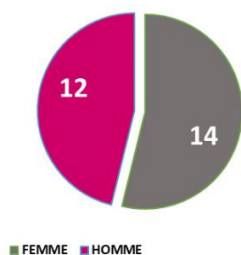
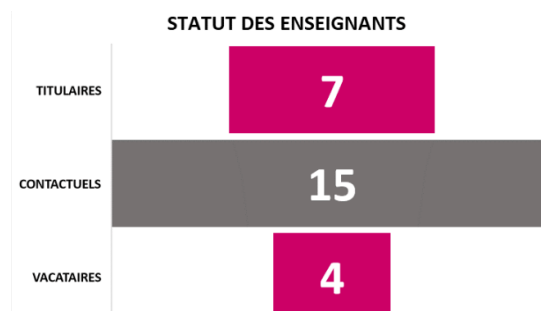


2-2 Les personnels : encadrement, enseignement, administratif, autres fonctions

Fonction	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Direction	1 directrice	1 directrice	1 directrice	1 directrice	1 directrice
Administration	1 Assistante de direction + 1 Agent d'accueil	1 Assistante de direction + 1 Agent d'accueil	1 Assistante de direction + 1 Agent d'accueil	1 Assistante de direction + 1 Agent d'accueil ½ temps	1 Assistante de direction + 1 Agent d'accueil ½ temps
Équipe Pédagogique	8 titulaires 11 contractuels 2 vacataires	8 titulaires 11 contractuels 2 vacataires	7 titulaires 12 contractuels 3 vacataires	7 titulaires 13 contractuels 4 vacataires	5 titulaires 14 contractuels 4 vacataires

En septembre 2025 l'équipe compte 26 agents pour 13 ETP (équivalent temps plein) répartis comme suit :

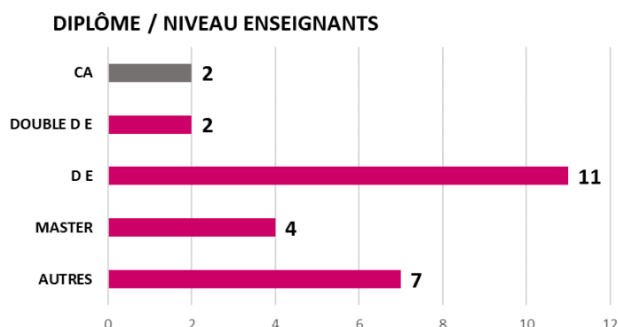
- Une **directrice** : 1 ETP
- Une **assistante de direction** : 1 ETP
- Un **agent d'accueil** : 0,6 ETP
- **L'équipe pédagogique enseignante** : 23 postes, 10,5 ETP



L'équipe du Conservatoire est constituée de 14 femmes et 12 hommes.

L'équipe enseignante possède un solide niveau de formation.

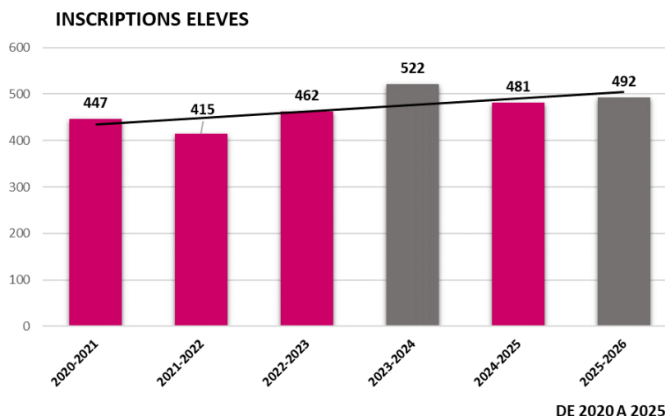
Les enseignants du Conservatoire viennent d'univers musicaux variés et recouvrant des esthétiques diversifiées (musique classique, jazz, musiques actuelles). Il en est de même des professeurs de danse (classique, modern'jazz, handidanse ou Hip Hop). Cette diversité est source de richesse et de complémentarité.





2-2.1 Les usagers

Après une forte progression du nombre d'inscriptions de 2017 à 2020, le conservatoire a trouvé un équilibre entre son offre pédagogique, l'utilisation des locaux et la composition de son équipe enseignante et administrative :



2-2.2 Autres partenaires

- **Le service communication municipal :**

Il accompagne au plus près la campagne d'informations du conservatoire. Les supports existants sont :

- ✓ Une plaquette pour chaque saison de manifestations.
- ✓ Des affiches relayant chaque manifestation.
- ✓ Un site web.
- ✓ Des informations souvent relayées auprès de la presse (Le Progrès), des supports municipaux (le magazine « L'Envol », les panneaux lumineux), et des différents relais de la collectivité : écrans vidéo au niveau du hall d'accueil de chaque établissement municipal, permettant la diffusion des actualités.

- **Les services municipaux**

- **Les acteurs sur le terrain** en lien avec les différents projets du conservatoire : les agents des Foyers Pierre Valdo et ADOMA

- **Le monde associatif**

- Association des Directeurs des Conservatoires de la Région Auvergne Rhône-Alpes (**A.D.I.C.A.R.A.**)

- Les établissements d'enseignement supérieur :

- CEFEDM : accueil d'étudiants

- Les établissements d'enseignement spécialisé :

- C.R.R. de St Etienne, C.R.C. de Rive de Gier, C.R.C. de St Chamond et C.R.C. de Roanne.

2-2.3 Réseaux locaux, régionaux, participant de la dynamique du C.R.C.

Le Réseau d'Enseignement Artistique de la Loire (REAL) est composé de tous les établissements d'enseignement artistique qui adhèrent à ce réseau ainsi que de la Maîtrise de la Loire. Ces établissements sont signataires d'une charte tripartite entre l'établissement, sa commune de rattachement et le Département. Le REAL est organisé en fonction d'un maillage territorial. Le C.R.R. de Saint-Etienne est l'établissement référent « tête de réseau » (cf. carte du Département Annexe 2).



Un établissement par arrondissement se voit confier la mission départementale de relais d'arrondissement. Le Conservatoire d'Andrézieux-Bouthéon agit en tant que relais d'arrondissement auprès des écoles de Saint Galmier, Feurs, Saint Just St Rambert et Montbrison. Ces écoles sont elles-mêmes relais de proximité auprès d'autres écoles.

Les objectifs du REAL sont les suivants :

- Favoriser pour le plus grand nombre, et ce quel que soit son lieu d'habitation sur le territoire départemental, l'accès à l'enseignement artistique initial ayant pour objet d'assurer « l'éveil puis l'acquisition des savoirs fondamentaux nécessaires à une pratique autonome »
- Organiser la complémentarité de l'offre d'enseignement.
- Assurer une mise en réseau départementale de tous les établissements d'enseignement artistique
- Créer les conditions de la poursuite des études artistiques pour tous ceux qui désirent continuer à un niveau plus élevé en intégrant des structures d'enseignement préparant à une formation professionnelle
- Améliorer la qualité de l'offre de formation

Le Conservatoire d'Andrézieux-Bouthéon prend toute sa place dans ce réseau en participant activement aux réunions de concertation et en mettant en œuvre des actions communes facilitées par la mutualisation des moyens telles que la mise en place de projets pédagogiques ou l'organisation d'examens.

Chaque année, l'équipe pédagogique soumet un projet « musique » ou « danse » de dimension départementale, au Réseau d'Enseignement Artistique de la Loire. Il est mené toute l'année par 1 ou plusieurs membres de l'équipe pédagogique et se conclut toujours par une restitution publique. D'autre part, les élèves et enseignants du Conservatoire participent régulièrement à des projets du REAL, portés par d'autres établissements, comme *Celli en Loire* ou *Cuivres en Loire* par exemple. En ce qui concerne l'organisation des examens, le Conservatoire est, chaque année, centre d'examen.

2-3 Diagnostic

La particularité des conservatoires est d'accueillir des élèves d'âge, de projets et d'attentes très variés ! Le défi est de proposer des enseignements artistiques aussi diversifiés et adaptés que qualitatifs.

L'équipe pédagogique du conservatoire François Mazoyer est en mesure de s'adapter à ces demandes. Ainsi des parcours et formations sont proposés, valorisant les innovations pédagogiques, la pluridisciplinarité, l'ouverture vers une culture artistique plurielle.

L'élève étant acteur de sa formation, il est très tôt responsabilisé, tout en étant accompagné et guidé pour choisir le parcours le mieux adapté à sa demande et à son potentiel. Des passerelles existent entre les parcours. L'exigence artistique étant au cœur de chacun d'entre eux.



Le C.R.C. interroge régulièrement ses pratiques pédagogiques et concourt à une prévention volontariste des risques de manière à préserver la santé physique et psychique de ses élèves. Il est attentif aux questions relatives au genre. Il déploie la plus grande vigilance à l'égard de toute violence et des situations de harcèlement quelles qu'elles soient.

Il travaille actuellement à l'élaboration d'une charte éthique.

III. Perspectives

3-1 Les outils structurants

On ne peut mettre en œuvre un projet d'établissement sans prévoir les éléments structurants qui viendront asseoir une nouvelle dynamique. Ces moyens financiers, humains et de compétences se construisent dans le temps avec l'ensemble des équipes support d'un établissement. Ces outils structurants rendent possibles une nouvelle dynamique et un nouveau projet.

3-1.1 S'impliquer dans les enjeux de transition écologique :

Le Conservatoire, comme tous les établissements culturels d'Andrézieux-Bouthéon, intègre dans sa feuille de route la prise en compte de son impact écologique.

Au-delà de ce cadre politique, c'est une nécessaire conscience des impacts de chacune de nos actions qui doit être prise en compte dans nos orientations.

Dans le cadre des réflexions partagées autour de la mise en œuvre de ce projet d'établissement, six grands domaines ont été identifiés comme zones d'actions possibles pour l'établissement :

1. La contribution à la prise de conscience à travers la création artistique. Proposer des espaces de réflexion et de création autour de ce sujet
2. Son organisation pédagogique
3. Sa programmation artistique : organisation d'événements « zéro déchet »
4. La culture des éco gestes dans l'établissement (déplacements avec covoiturage, tri, économie des ressources, ...)
5. Le traitement de l'impact énergétique du bâtiment
6. La politique d'achats et d'investissements : engager une politique d'acquisition d'instruments de musique d'occasion

Ces six domaines vont nous permettre de cibler la mise en œuvre d'actions concrètes permettant de progresser dans la conscience de l'impact écologique de l'établissement. Ils feront l'objet d'un suivi particulier dont les éléments de bilan seront observés et partagés. De la prise de conscience à l'action, l'établissement devra désormais intégrer cette dimension dans ses décisions.



3-1.2 Partenariats à créer, modifier, supprimer

- Une stratégie autour du mécénat :

Dans l'optique de diversifier les recettes et les modes de financement de l'établissement, une stratégie permettant de faire appel à des mécènes pour accompagner la mise en œuvre de certaines actions pourrait être pertinente à activer.

3-1.3 Un environnement numérique de travail

Aujourd'hui :

Il permet de répondre à des enjeux structurels de l'établissement :

- Facilite un suivi pédagogique global des élèves
- Permet une meilleure sécurité des élèves mineurs grâce à un signalement rapide de leurs absences
- Améliore la relation aux usagers
- Facilite le travail en équipe
- Facilite le travail pédagogique, artistique et administratif en équipe

À moyen terme :

- Renforcement de l'accompagnement administratif et logistique avec un logiciel plus adapté permettant l'envoi rapide d'informations par SMS et mail aux usagers.
- Formation continue des équipes administratives et pédagogiques : Prévoir des formations régulières pour le personnel administratif et les enseignants afin d'améliorer leur pratique professionnelle, leur connaissance des outils numériques, et leur capacité à accompagner les élèves.

3-2 Actions et stratégies de mises en œuvre et d'évaluation

- Indicateurs de performance : mettre en place des outils d'évaluation pour suivre l'efficacité du projet d'établissement. Cela inclut des enquêtes de satisfaction auprès des élèves et des familles, des bilans réguliers des actions mises en place, ainsi que des retours des équipes pédagogiques. Le conseil d'établissement est, lui aussi, chargé chaque année de dresser un état d'avancement de ce projet.
- Réajustement en fonction des résultats : prévoir des points de suivi annuels pour ajuster et réorienter le projet en fonction des résultats obtenus et des retours des différents acteurs



IV Conclusion

Le Conservatoire offre aujourd'hui un enseignement riche et diversifié, développé en partenariat avec de nombreux acteurs de la commune et du Département de la Loire. De belles perspectives s'ouvrent à lui, portées par un établissement moderne, une équipe engagée et dynamique, ainsi que par un projet municipal ambitieux.

Il s'agit désormais de mieux valoriser l'existant, d'équilibrer les pratiques instrumentales, chorégraphiques et plastiques, de renforcer les projets menés avec l'Éducation nationale et de poursuivre le développement des partenariats avec les établissements culturels de la ville et du Département.

Ce projet d'établissement vise à accompagner les évolutions nécessaires d'un lieu d'enseignement artistique, tout en affirmant qu'il n'existe aucune contradiction entre la sensibilisation du plus grand nombre et l'exigence d'une formation de qualité, qu'elle s'adresse à des amateurs éclairés ou à de futurs professionnels.



ANNEXE 1 – TARIFS DU CONSERVATOIRE ANNEE 2025-2026

TARIFS DU CONSERVATOIRE F MAZOYER

Tarifs 2025 applicables pour la rentrée **2025 2026**

Carte adhérente :

- Résident d'Andrézieux Bouthéon et personnes porteuses d'un handicap (sur justificatif) : 10 €
- Non résident d'Andrézieux Bouthéon : 25 €

I - TARIFS – MUSIQUE

- POUR LES HABITANTS D'ANDREZIEUX-BOUTHEON ET PERSONNES PORTEUSES D'UN HANDICAP (sur justificatif)

Tarifs	Enfants à partir de 8 ans (selon le quotient familial)				Adultes
	< 800	801 à 950	951 à 1 100	> 1 100	
1 ^{er} enfant	190 €	215 €	240 €	270 €	270 €
2 ^{ème} enfant	160 €	185 €	205 €	225 €	
3 ^{ème} enfant	100 €	115 €	130 €	140 €	

- POUR LES HABITANTS HORS COMMUNE

Tarifs	Enfants à partir de 8 ans (selon le quotient familial)				Adultes
	< 800	801 à 950	951 à 1 100	> 1 100	
1 ^{er} enfant	280 €	320 €	360 €	400 €	400 €
2 ^{ème} enfant	240 €	275 €	310 €	340 €	
3 ^{ème} enfant	205 €	235 €	270 €	295 €	

II - TARIFS – DANSE /HANDIDANSE

- POUR LES HABITANTS D'ANDREZIEUX-BOUTHEON ET HANDIDANSE

Tarifs	Enfants à partir de 8 ans (selon le quotient familial)				Adultes
	< 800	801 à 950	951 à 1 100	> 1 100	
1 ^{er} enfant	140 €	165 €	185 €	205 €	205 €
2 ^{ème} enfant	120 €	140 €	150 €	175 €	
3 ^{ème} enfant	100 €	115 €	130 €	140 €	
Activité complémentaire à la musique pour chaque cours de danse	100 €	115 €	130 €	140 €	205 €



■ **POUR LES HABITANTS HORS COMMUNE**

Tarifs	Enfants à partir de 8 ans (selon le quotient familial)				Adultes
	< 800	801 à 950	951 à 1 100	> 1 100	
1 ^{er} enfant	215 €	245 €	280 €	310 €	310 €
2 ^{ème} enfant	185 €	210 €	235 €	265 €	
3 ^{ème} enfant	150 €	175 €	195 €	215 €	
Activité complémentaire à la musique pour chaque cours de danse	150 €	175 €	195 €	215 €	310 €

III -TARIFS – ARTS PLASTIQUES (forfait 30 cours)

7- 8 ans et 8-11 ans	100 €
Ados (à partir du collège)	160 €
Adultes habitants de la commune	270 €
Adultes habitants hors commune	320 €
Manga (à partir du collège)	160 €

AUTRES TARIFS

Tarif unique quel que soit le lieu de résidence.

5 ans et 6 ans Cycle Découverte	100 €
6 / 7 ans Danse Initiation	160 €
7 ans Probatoire (Cours de formation musicale + instrument)	160 €
Hip-Hop (30 cours)	160 €

ENSEMBLES DU CONSERVATOIRE

Combo jazz, Atelier rock, Collectif, Ensemble vocal musiques actuelles – gratuit pour les élèves du conservatoire	200 €
---	-------

- **Demi-tarif** pour la pratique d'un deuxième instrument ou d'une deuxième danse (sauf Hip-Hop et Arts plastiques).



ANNEXE 2 – RESEAU DES CONSERVATOIRES DE LA LOIRE





SIGLES

CHAD :	<i>classe à horaires aménagés danse</i>
CNFPT :	<i>Centre National de la Fonction Publique</i>
C.R.C. :	<i>conservatoire à rayonnement communal</i>
C.R.R. :	<i>conservatoire à rayonnement régional</i>
EAC :	<i>éducation artistique et culturelle</i>
REAL :	<i>réseau d'enseignement artistique de la Loire</i>
MAO :	<i>musique assistée par ordinateur</i>
MEEF/PE :	<i>master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation / professeur des écoles</i>
INSPE :	<i>Institut national supérieur du professorat et de l'éducation</i>
SDDEA :	<i>schéma départemental de développement des enseignements artistiques de la Loire</i>
SNOP :	<i>schéma national d'orientation pédagogique</i>

